Infosanté

Rédaction le 16 avril 2020.

Dernière mise à jour le 16 avril 2020

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/echographie-pendant-la-grossesse

Échographie pendant la grossesse

Une échographie, qu'est-ce que c'est ?

L'échographie est un examen qui utilise des ondes sonores pour obtenir une image des organes dans le corps. Cette technique a l'avantage de ne pas utiliser de rayons radioactifs. L'échographie peut donc aussi être utilisée pendant la grossesse pour observer le fœtus, le placenta et la poche des eaux (sac amniotique). Au début de la grossesse, l'échographie se fait par le vagin, et plus tard par le ventre.

En Belgique, l'assurance maladie rembourse une échographie à trois moments de la grossesse. La première échographie (généralement vers 8 à 10 semaines) ne bénéficie pas du remboursement.

L'examen échographique ne présente aucun risque, ni pour la personne enceinte ni pour le fœtus.

Quand réaliser une échographie ?

Au début de la grossesse, votre médecin vérifie si vous êtes effectivement enceinte. À partir de la 5e semaine de grossesse, le sac amniotique est visible lorsque l'échographie est pratiquée par le vagin. On ne voit cette poche des eaux qu'entre la 7e et la 9e semaine à l'échographie par le ventre, en fonction de l'épaisseur de la paroi du ventre et de la position de l'utérus. Lorsqu'une poche est visible, votre médecin vérifie également s'il y a aussi un embryon et des battements de cœur. Votre médecin examine aussi toujours s'il s'agit d'une grossesse unique ou multiple.

Une nouvelle échographie est réalisée autour de la **12e semaine** de grossesse. Votre médecin estime la date d'accouchement prévue en mesurant la distance entre le sommet de la tête et le bas des fesses de l'embryon (longueur crânio-caudale) et le diamètre de sa tête. À ce stade de la grossesse, l'épaisseur du pli du cou (la clarté nucale) est également mesuré. Les résultats de cette mesure de l'épaisseur du pli du cou et l'analyse de votre prise de sang permettent de déterminer le risque d'anomalies génétiques chez l'enfant.

Le dépistage périnatal non invasif (NIPT) vise précisément à détecter la trisomie 21 (le syndrome de Down), la trisomie 13 et la 18. Une trisomie est une anomalie héréditaire qui se caractérise par la présence de trois

exemplaires d'un chromosome au lieu de deux. Si ce risque est accru, il convient de réaliser des examens complémentaires comme une amniocentèse.

Autour de la **20e semaine** de grossesse, votre médecin contrôle les différents organes du fœtus. Il ou elle observe la tête, la colonne vertébrale et la moelle épinière, la cavité du thorax avec le cœur, le ventre, les organes génitaux et les membres. Votre médecin examine également la position de l'enfant et le placenta, sans oublier le volume de liquide amniotique.

Autour des **30-32 semaines**, votre médecin regarde surtout la croissance, la position et le développement du bébé. La mesure du tour de taille est le principal paramètre qui permet d'estimer le poids. Au début du troisième trimestre de la grossesse, le diamètre de la tête permet également d'estimer le poids du nouveau-né. Vers la fin de la grossesse, la longueur du fémur permet de faire des estimations plus précises du poids du bébé.

Rédaction le 16 avril 2020.

Dernière mise à jour le 16 avril 2020

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/echographie-pendant-la-grossesse

Liens Utiles

- Le développement du fœtus (images) https://naitreetgrandir.com/fr/grossesse/diaporama/
- Échographies de grossesse https://www.chuliege.be/jcms/c2_22392080/de/gynecologie-obstetrique/echographies-de-grossesse

Sources

- Guide de pratique clinique étranger https://www.ebpnet.be/fr/pages/display.aspx?ebmid=ebm00564